



Commune de Cully

Secteurs :

**Gare, route de Lausanne, Corniche-Colombaires, Indépendance,
route de Vevey**

A

Contrat d'abonnement – résident

Nom & prénom :

Adresse :

Localité :

Tél. privé : Portable :

Souscrit un abonnement pour le(s) véhicule(s) suivant(s) :
:

A partir du :

Durée : (minimum 1 mois)

Joindre une copie du permis de circulation

Signature au verso s.v.p.

Vérification interne – ne pas remplir

Valable jusqu'au

Visa du responsable :

Conditions d'octroi de la carte d'abonnement

1. La délivrance d'un abonnement de parking A est réservée aux personnes établies dans la commune.
2. Une photocopie du (ou des) permis de circulation est à remettre à l'Administration au moment du dépôt de la demande.
3. Le contrat d'abonnement est renouvelable auprès de l'Administration communale.
4. La taxe d'abonnement de **30.- par mois** est payable à l'Administration communale au moment de la remise du macaron.
5. L'abonnement ne donne pas droit à une case réservée et n'assure pas une priorité en cas d'affluence. Il exclut la possibilité de se parquer librement dans la zone « 20 » du Bourg.
6. La carte d'abonné doit être **placée bien en vue derrière le pare-brise avant**. A défaut, l'abonné n'a pas le droit de parquer gratuitement.
7. L'abonnement est incessible.
8. Tout abus dans l'utilisation de l'abonnement ou non paiement de la taxe entraînera son annulation.
9. Pour tous conflits qui pourraient naître de l'application du présent contrat, les parties font élection de domicile et de for à Cully.
10. Pour le surplus, les abonnés sont soumis au règlement général de parcage.
11. Tout changement d'adresse doit être signalé à l'Administration communale **dans un délai de 14 jours**.
12. Par sa signature, le détenteur de l'abonnement accepte les conditions ci-dessus.

Date et signature du détenteur

.....